

Je rentre tout juste d'un voyage en Europe où j'ai visité Londres, Bruxelles et La Haye. Mes visites auprès des gouvernements britannique, belge et néerlandais et de la Communauté économique européenne avaient pour but de discuter de l'élargissement prévu du Marché commun en raison de l'adhésion de la Grande-Bretagne et des autres pays de l'Association européenne de libre échange, des effets que cette importante transformation de la Communauté pourrait avoir à l'égard du commerce canadien avec l'Europe, et de ses répercussions sur les relations internationales.

Peu avant mon départ d'Ottawa, j'ai eu avec des hautes personnalités de l'Administration des États-Unis, notamment avec le secrétaire Rogers, des entretiens qui ont porté en général sur les mêmes sujets.

Le calendrier de mes visites en Europe a été déterminé par la réunion ministérielle de l'OTAN qui a lieu tous les ans en décembre en vue de l'examen des questions de défense et des questions politiques. J'aimerais donc dire d'abord quelques mots sur le Canada et l'OTAN. Au cours de la révision de notre politique étrangère, l'une des questions que l'on devait traiter et régler le plus tôt possible était notre participation à l'OTAN et les problèmes connexes de nos effectifs en Europe. A la suite des décisions prises, le Canada est et demeurera parfaitement fidèle à ses engagements à titre de membre de l'Alliance nord-atlantique. La sécurité du Canada est inextricablement liée à celle de l'Europe et le Canada continuera de jouer son rôle dans le dispositif de sécurité de l'Europe.

Ces décisions ont été prises après un examen approfondi des conditions qui règnent en Europe et des tendances qui s'y manifestent, ainsi que des attitudes qui sont adoptées au Canada et des choix qui s'offrent à lui sur des sujets allant du désengagement vis-à-vis des rapports actuels de puissance dans le monde jusqu'à l'accroissement de notre participation au dispositif de sécurité collective. Peu de pays membres de l'OTAN ont soumis leur participation à cet organisme à une étude aussi consciencieuse. Que le Canada ait décidé, après avoir fait une telle étude, qu'il est de son intérêt d'en rester membre et de continuer à assurer une présence militaire en Europe, cela renforce l'Alliance.

Dans ces conditions, la décision à prendre sur la répartition des ressources canadiennes de défense, entre le secteur européen et les régions de l'Amérique du Nord et de l'Atlantique de l'OTAN, dépend surtout du lieu où ces ressources peuvent servir le plus efficacement dans l'intérêt commun. Je peux vous dire cependant que le Gouvernement canadien n'envisage aucune réduction nouvelle de sa participation militaire en Europe dans un avenir prévisible.

L'étude de la politique étrangère est allée bien au-delà des considérations de sécurité. Elle a porté en grande partie, comme il se doit, sur le problème principal qui se pose au Canada et qui est de savoir comment rester indépendant tout en vivant en harmonie avec la plus grande puissance du monde, les États-Unis. Les pays de l'Europe de l'Ouest connaissent aussi ce souci, mais celui-ci prend une acuité particulière pour le Canada en raison de la proximité géographique, de l'interdépendance économique, du partage de la défense du continent nord-américain et de l'influence pénétrante de la culture américaine sur la société canadienne.